

Président : Gilles Rouffignat.

Membres du Comité Directeur présents :

Mmes. Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.

MM. Olivier Blancheton, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres du Comité directeur excusés :

Mme Véronique Autexier, MM Patrick Bourgoïn, Philippe Andrieux (empêché).

Présidents/Animateurs de commission Présents :

MM. Serge Dorain, Jacky Philippe Michelet, Michel Piat.

Membres du personnel présents :

Mmes Valérie Nanglard-Diacre, Emma Schittecatte.

MM. Jonathan Blondy, Bruno Des-Naux, Thibaut Gabard, Jean-Luc Hébré, Lucas Marlier, Mathéo Requena.

Personnalités présentes :

Mme Valérie Hébré et Mr Bernard Vaillant (représentants LFNA), MM Thierry Bastier (Maire de Ruffec), Jean Dupeyrat (Président du C.D.O.S 16), Louis-Henri Groussier (Crédit Agricole), Eric Lacour (Président District Dordogne), Sylvain Michelet (Président District Lot et Garonne), Matthieu Rabby (Président District Pyrénées Atlantiques).

Clubs présents ou représentés (99) : U.S. D'ABZAC - SPORTING CLUB AGRIS - A.S. AIGRE - ENT.S. ELAN CHARENTAIS - U.S. ANAIS - ANGOULEME CHARENTE F.C - A. S. BEL AIR - A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - C.S. LEROY ANGOULEME - J.S. BASSEAU ANGOULEME - JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - U.S. DEUX RIVES ARS GIMEUX - F.C. AUBETERRE - ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAINES BARRET - F.C. ST HILAIRE - ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX - ET.S. BLANZAC - A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME - U.S. DE BOUEX - A.S. BRIE - F.C. BRIGUEUIL - U.S. BRILLAC - CHABANAIS F. C. - F. C. SUD CHARENTE - ET.S. CHAMPNIERS - U.S. CHANTILLAC - U.S. CHASSENEUIL - LA CAGOUILLE SPORTIVE DE CHASSORS - S.L. DE CHATEAUBERNARD - U.S. CHATEAUNEUF - A.S. CHAZELLES - F.C. HAUTE CHARENTE - A.S. CLAIX - A.S. CONDEON REIGNAC - OLYMPIQUE FOOTBALL COURBILLAC - ASPTT DIRAC FOOT - U.S. ETAGNAC - ASSOCIATION SPORTIVE

D'EXIDEUIL - ET.S. FLEAC - F.C. FONTAFIE - F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE - L.ASSOCIES GENTE - A.C. DE GOND PONTOUVRE - AM.LAIQ. GUIMPS - JARNAC S. - E S JAVREZAC - F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC - C.O. LA COURONNE - LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE - U.S. LESSAC - ET.S. LESTERPS - ET.S. LINARS - AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC - CROISSANT D'OR LUXE - COQS ROUGES MANSLE - ENTENTE FOOT 16 - AM.S. MERPINS - U.S.AM. MONTBRON - E.S. MONTIGNAC - AM.J. MONTMOREAU - ET.S. MORNAC - A. S. MOSNAC - S.C. MOUTHIERES - ENT. NANTEUIL-VERTEUIL - J.S. DES TROIS VALLEES - ENT.S. NERCILLAC REPARSAC - F.C. NERSAC - ET.S. PRANZAC - AM.S. PUYSMOYEN - F.C. ROULLET - F. C. CHARENTE LIMOUSINE - O. FC. DE RUELLE - ST. RUFFEC - A.S. DE SALLES D'ANGLES - A.S.C. SAULGOND - JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE - J.S. SIREUIL - A.S.J. SOYAUX-CHARENTE - AM.S. SOYAUX - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - C.S. ST ANGEAU - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ANIMATION L. ST BRICE - S.C. DE SAINT CLAUD - F.C ST CYBARDEAUX - F.C. SAINT FRAIGNE - F.C. ST GERMAIN MONTBRON - F.C. SAINT MAURICE MANOT - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - U.AM. ST SULPICE DE COGNAC - AM.S. ST YRIEIX - TAIZE-AIZIE - LES ADJOTS - U.S. TAPONNAT - U.S.A. VERDILLE - ET. F.C. VILLEFAGNAN - A.S.F.C. VINDELLE - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

Clubs présents mais qui n'ont pas pu participer aux votes (3) pour émargement trop tardif ou absence de convocation dûment renseignée → pas d'amende : FUTSAL ANGOULEME - F.C. DU CONFOLENTAIS - J.S. GARAT-SERS-VOUZAN.

Clubs absents (11) : amende de 100€ (1^{ère} non-participation) prévus dans les Tarifs généraux du District : COLLECTIF CHARENTE ANGOULEME BASSEAU - U.S. ST MARTIN ANGOULEME - ENT.S. AUNAC - U.S. CHAMPAGNE MOUTON - ENT.S. DES BEAUX PINS - U. AM. COGNAC FOOTBALL - FOOTBALL CLUB FONTENILLE - GROUPE SPORTIF FRANCO-PORTUGAIS DE GOND PONTOUVRE - ATHLETICO DE BELLEVIGNE - F.C. DE ROUILLAC - ASSOCIATION SPORTIVE VARS.

La réunion est animée par Gilles Rouffignat, Président et Jean-François Selle, Secrétaire général qui présentent le programme **des trois assemblées qui vont se tenir** :

- Assemblée générale extraordinaire,
- Assemblée générale ordinaire,
- Assemblée générale financière.

Accueil de Gilles Rouffignat, Président du District de football de la Charente.

Le Président **remercie les personnalités de leur présence** et particulièrement le maire de Ruffec qui nous accueille à La Canopée.

Il **accueille officiellement les clubs présents** en les remerciant de leur présence nombreuse.

Accueil des personnalités locales.

Tour à tour Thierry Bastier, Maire de Ruffec et Laurent Fouillet Président du Stade Ruffec souhaite la bienvenue aux clubs et présentent leurs structures respectives, leurs projets pour le développement du sport. Une **vidéo de présentation du club** est diffusée.

Le Président du club fait part de suggestions et d'idées pour renforcer les actions et les liens entre le District et son club. **Le Président du District en prend acte et se dit favorable aux propositions évoquées.**

Représentation des clubs

À la clôture de l'émargement, **99 clubs sont présents** (sur 115 convoqués) représentant **528 voix** (sur 597 totales).

- *Quorum nécessaire pour tenir une AG ordinaire : 39 clubs et 199 voix,*
- *Quorum nécessaire pour tenir une AG extraordinaire : 59 clubs et 300 voix,*

Le quorum des différentes assemblées générales étant atteint, ces dernières peuvent débiter et les décisions seront donc valables.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire

1° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Intervention de Jean-François Selle, Secrétaire Général

En préambule, il informe les clubs qu'ils vont voter lors de cette AG grâce au vote électronique. Il explique le déroulement des opérations de vote placées sous la responsabilité de Philippe Michelet, Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

Un vote test permet aux participants de se familiariser avec la « zapette ». Le Secrétaire général précise que tous les supports présentés lors de cette assemblée générale (extraordinaire, ordinaire et financière) ont été portés à la connaissance des clubs sur le site internet du District dans la rubrique consacrée à l'AG et également adressés par Notifoot.

Intervention de Serge Dorain, animateur de la commission Statuts, Règlements, Litiges qui présentent les différentes modifications proposées.

1° Modifications non soumises au vote des clubs

11° Statuts → voté en AG de la FFF le 18/06/2022 et qui de fait s'applique automatiquement :

ARTICLE 12.4 « Il est précisé que les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux acquisitions ou aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF ».

12° Règlements Généraux du District 16 au 1^{er} juillet 2022 → votés aux AG de la FFF du 18/06/2022 et de la LFNA du 25/06 et qui s'appliquent donc automatiquement :

- 5.2 : nombre de matchs arbitrage,
- 8.2-a : création et renouvellement entente seniors,
- 8. 3 : ententes équipes Jeunes,
- 18.4 : répartition des équipes par divisions,
- 26.8 : forfaits et conséquences sportives,
- 33.12 : nombre de joueurs mutés (jeunes),
- 33.13-b : nombre de rencontres en équipes supérieures,
- 33.13-c : conditions de participation en équipes inférieure,
- Ajout annexe 02 : précisions des modifications AG FFF ET LFNA 06/2022.

2° Modifications soumises au vote des clubs

21° Modifications dites « de librairie » :

- 8.2-a : ententes seniors masculines,
- 22.8 : accessions, rétrogradations,
- 24.1 : modifications de calendriers,
- 24.2 : modifications de calendriers,
- 25.6 : terrains impraticables.

Compte tenu que ces modifications n'ont pas de véritable impact sur les règlements existants, les clubs sont invités à se prononcer sur les cinq résolutions en même temps.

Résultat du vote : **POUR : 419 voix, CONTRE : 75 voix.**
Ces modifications sont adoptées par 84,82 % des voix.

22° Obligations en matière d'équipes de jeunes. La proposition de modification vise à renforcer les pénalités sur les 3è, 4è et suivantes années d'infractions.

Après explication de Serge Dorain et échanges avec les clubs, **ces derniers sont appelés à se prononcer sur cette proposition.**

Résultat du vote : **POUR : 143 voix, CONTRE : 340 voix.**
Cette proposition est rejetée par 70,39 % des voix.

Le Président remercie les clubs de leur confiance et de leur franchise. Il déclare close l'assemblée générale extraordinaire et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

2° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jean-François Selle demande aux participants de se prononcer sur l'approbation du PV de l'AG du 06 novembre 2021 à Ruelle.

Résultat du vote : **POUR : 456 voix, CONTRE : 9 voix.**
Le PV de l'assemblée générale du 06/11/2021 est adopté par 98,06 % des voix.

Rapport moral du Président (saison 2021/2022)

Gilles Rouffignat, Président, fait une synthèse de son rapport moral en portant sur la saison 2021/2022 un double regard : satisfaction et déception.

« Les points de satisfaction :

Après deux saisons de disette la saison a pu se terminer normalement avec de beaux champions et de beaux vainqueurs de coupes. Plaisir aussi de voir l'ASJ Soyaux et l'ACFC nos « chefs de file » se maintenir dans leurs championnats nationaux...avec des regrets pour Cognac.

La saison se termine avec une évolution de licenciés de + 11,3 % (12 470 licenciés toutes catégories confondues) ...foot animation (+ 30 et +40 %) ...seniors + 6,1 % N – 1 et + 1,3 % N-2... le retard lié au COVID est rattrapé.

Un grand merci aux clubs à qui revient prioritairement ce résultat, car ce sont eux qui sont en 1^{ère} ligne pour accueillir et encadrer les jeunes des écoles de foot et de leurs autres équipes.

Quelques actions fortes de la saison écoulée :

- **Équipe technique départementale** : deux conseillers techniques + un apprenti BP JEPS dédié au soutien des écoles de foot,
- **Réseau RTJ Partenaires** pour associer les clubs à nos projets et recueillir leur avis,
- **Réflexion avec les clubs pour définir un plan d'action concernant les féminines.** Ce sera l'une de nos priorités des deux saisons à venir,
- **Centres de perfectionnement U13** (sous l'impulsion de la LFNA) → faire progresser un maximum d'enfants et le réseau d'éducateurs,
- **Plan de relance de l'arbitrage** pour aider les clubs à trouver et fidéliser de nouveaux arbitres → l'une de nos priorités des saisons à venir,
- **Critérium à 7.** Une nouvelle compétition faite pour aider les clubs à fidéliser leurs licenciés face à la crise du COVID. Une dizaine de clubs y ont participé. Objectif atteint puisque tous ont conservé leurs formations et quelques clubs ont même glané de nouveaux licenciés. 19 équipes inscrites cette saison.

Quelques sujets de déception et d'inquiétude :

- **Augmentation des incivilités et de la violence** sur et autour certains terrains,
- **Sanctions de plus en plus lourdes** qui dès fois se comptent en année,

- Sur les 25 principales sanctions (égales ou supérieures à 9 matchs de suspension) : 8 concernent des dirigeants/éducateurs, 6 des rencontres de jeunes. Ce qui montre que **c'est plus hors des terrains** que sur le terrain que se focalisent les problèmes.

Heureusement **de nombreux clubs et équipes** continuent à vivre leur passion du foot **dans l'esprit et avec un comportement irréprochable**. Je les en remercie et je les encourage à continuer dans ce sens.

Nous allons poursuivre notre lutte contre les dérives, les mauvais comportements et la violence autour de 2 axes : formation et répression. Je compte sur la **commission de discipline**, en qui j'ai une totale confiance, pour nous aider dans cette difficile et ô combien impopulaire mission. **Merci à Pierre Larrouy et son équipe** de travailler avec sérieux, rigueur et professionnalisme.

Une année de gouvernance intense :

- 15 réunions de Comité de direction, 4 de Bureau, 6 de Comité de coordination avec un retour progressif au présentiel,
- L'un de nos collègues du Comité de direction a choisi de cesser ses fonctions dans le Comité, mais continue à assumer l'animation de la commission dont il avait la charge. Je l'en remercie. Cela nous a donc amené à redéfinir notre organisation.

Une équipe salariée remaniée :

- Le recrutement d'un manager de l'équipe de salarié(e)s, Jonathan Blondy présenté à l'AG de Ruelle. Beaucoup de choses ont été « dépoussiérées », certaines procédures ont été clarifiées, d'autres écrites → ex : rédaction de Règlements généraux et d'un Règlement financier propres au District,
- Ces évolutions démontrent notre volonté d'être « **encore plus proche, encore plus à l'écoute et encore plus utile** ». Avec un objectif prioritaire, être toujours plus efficace dans les services que nous rendons aux clubs,
- **Merci à l'équipe des salariés** de leur contribution au bon fonctionnement du District et à leur engagement au service des clubs.

En conclusion :

Un bon climat de travail avec les clubs, même si parfois nos avis peuvent diverger. Comme je le dit souvent « **on a le droit de ne pas être d'accord, on a le devoir de se le dire, on a l'obligation de le faire avec respect et bienveillance** ». **Sans cela aucun dialogue n'est possible.**

*Tout le travail que nous faisons pour les clubs, est possible car nous avons des **partenaires fidèles et compréhensifs** : le monde du football (FFF, LFA et LFNA), des partenaires institutionnels, des partenaires privés, les médias. **Merci de leur confiance et de la qualité des relations que nous avons su préserver dans un contexte délicat.***

*Je dois aussi rappeler qu'il y a eu des décès de dirigeants dans les clubs, mais aussi au District dont 2 anciens Présidents (Henri Monteil et Serge Delavaud). Ayons une pensée pour tous et à leur famille et **nous leur dédions cette AG**. A ce titre, la Journée du souvenir est fixée les 29 et 30 octobre ».*

Rapport d'activités du Secrétaire général (saison 2021/2022)

Jean-François Selle, Secrétaire général, fait une synthèse de son rapport d'activités.

« Je félicite et remercie sincèrement tous les acteurs qui ont permis de maintenir le cap depuis maintenant 2 ans malgré la tempête « COVID » et tous ses désagréments engendrés.

Les acteurs, ce sont bien entendu vous les clubs :

- **Les Comités de Direction de club** pour vos bonnes décisions et les accompagnements nécessaires, notamment financiers, qui ont permis aux licenciés de bénéficier d'aides à la prise de leur licence,
- **Les dirigeants**, qui ont permis de maintenir à flot leur structure respective sans avoir de visibilité certaine sur l'issue de la saison et à qui la gestion de la crise a demandé encore plus d'investissement qu'à l'accoutumée,
- **Les éducateurs**, qui malgré les mesures ont permis l'accueil et l'encadrement des jeunes et des moins jeunes là encore sous des contraintes parfois difficiles à mettre en place,
- **Les arbitres**, qu'ils soient bénévoles ou officiels et qui ne sont malheureusement pas toujours respectés à leur juste valeur,
- **Les licenciés pratiquants** eux-mêmes qui ont su rester patients et confiants durant le tumulte et qui ont repris le chemin du rectangle vert.

Les bénévoles des commissions et l'équipe salariés ont œuvré sans relâche afin de relever tous les défis qui se présentaient à eux, je pense notamment à :

- La gestion inédite de la pandémie et les reports de rencontres,
- La gestion des intempéries, des forfaits,
- La gestion des championnats très compliquée due à la cohabitation de poules à 13, à 12, à 11 et même à 10, ce qui était du jamais vu,

- *La tenue de permanences le week-end où chaque mail et/ou chaque appels téléphoniques trouvent une réponse afin d'être au plus proche des clubs,*
- *L'organisation de 5 réunions délocalisées d'échanges qui n'ont malheureusement pas été suivies de façon massive,*
- *La gestion des incivilités et des actes de violence, qui malheureusement pour cette saison a généré beaucoup trop de dossiers à traiter.*

En conclusion, une vraie ruche où se réalise un travail de fourmis.

Construisons notre avenir ensemble :

- *Maintenant que la situation semble stabilisée, nous devons repartir de l'avant et développer notre sport favori,*
- *Il est également de notre responsabilité à TOUS (dirigeants élus et cooptés, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres, public, ...) et à TOUS LES NIVEAUX de modifier certains comportements d'incivilités et de violence qui ne peuvent que nous nuire,*
- *Formons nos jeunes d'aujourd'hui à devenir des **adultes responsables de demain** et qui sauront mettre en avant les valeurs de nos pratiques. »*

Les clubs sont invités à se prononcer sur l'approbation du rapport moral et du rapport d'activités de façon groupée.

Résultat du vote : POUR : 525 voix, CONTRE : 0 voix.

Le rapport moral du Président et le rapport d'activités du Secrétaire général sont adoptés par 100 % des voix.

Informations pour les clubs

Pour être toujours plus utile aux clubs, un complément d'information est fait sur quelques points qui leurs ont déjà été communiqués et qui peuvent impacter leur saison.

Serge Dorain explique les points suivants :

- Mutation dans les catégories U12 à U18 : limitation à 4 dont 1 hors période,
- Nombre de rencontres officielles portées à 10 pour la participation des joueurs en équipes supérieures,
- Suppression des 16 joueurs en Championnat de District de 5ème Division,
- Possibilité pour un technicien d'avoir une licence dans 2 clubs différents.

Laurent Fouché rappelle le système des montées/descentes de fin de saison qui a été adressé aux clubs avant le début des compétitions et rappelle les grandes lignes de la réforme des championnats nationaux qui vont impacter les championnats Liges et Districts. Il indique qu'une réflexion sera menée cette saison sur la pyramide des compétitions et que les clubs seront associés à cette démarche.

Priorités 2022/2023

1° Le développement de la pratique (Thierry Gobry, Patrick Frugier, Olivier Blancheton et Thibaut Gabard).

Le foot féminin. Notre priorité N°1 de la fin de mandature. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de filles de jouer, quel que soit le nombre de licenciés dans le club. Un plan d'action va être mis en place autour des axes suivants :

- Favoriser la pratique en lien avec les effectifs (3x3...4x4...5x5),
- Des regroupements plus fréquents → 2 par mois,
- Intensifier les E.F.F (6) → contact régulier (objectif : 10/12),
- Formations éducatrices → module U7 en avril,
- Action « Toutes Foot ».

Les centres de perfectionnement. L'action initiée la saison dernière sera maintenue mais dans une configuration modifiée en raison des moyens qu'elle nécessite.

Réseau RTJ partenaires. Intensifier les rencontres avec eux (3 réunion/an). Mettre en place des réunions TACTI FOOT en visio pour échanger sur des thématiques données.

Création d'une compétition de Foot à 7 pour les U 15 et U17 → *cette compétition va être soumise au vote des clubs.* **Olivier Blancheton en présente les grandes lignes :**

- **Objectifs** : fidéliser les licenciés, offrir de nouvelles pratiques, donner de la souplesse aux clubs dans la gestion de leurs effectifs,
- **Avantages** : limiter la perte de licenciés à partir des U 15, continuité du foot à 7 des jeunes aux séniors, garder l'identité des clubs (éviter les ententes),
- **Fonctionnement** : règlement spécifique, application dès la saison 2022/2023, compétition calquée sur les journées de foot à 11, compétition gérée par le District.

Un échange nourri avec les clubs permet de répondre à leurs interrogations et de préciser certains points de la présentation.

Fidèle à sa **volonté de « faire des clubs des partenaires de la vie du District »**, le Président Gilles Rouffignat, rappelle sa volonté d'associer les clubs aux réflexions qui seront menées cette saison sur différents thèmes. Il invite aussi ceux qui le veulent à rejoindre les commissions réaffirmant que « **le District est ouvert à toutes les bonnes volontés** ».

Les clubs sont invités à se prononcer sur ce projet.

Résultat du vote : POUR : 371 voix, CONTRE : 133 voix.
Ce projet est adopté par 73,61 % des voix.

2° L'arbitrage. (B.Vaillant, H.Zago et L.Fouché)

Un plan de relance de l'arbitrage a été mis en place pour accompagner les clubs dans leur recherche d'arbitres, leur formation et leur fidélisation. Parmi les actions prévues :

- 3 sessions de FIA (mineures et majeurs),
- Formations en cours de saison (D1....JA),
- Questionnaire Evalbox (25 questions tous les mois),
- Une journée de l'arbitrage,
- Des visites de clubs,
- Reconduction de l'action de parrainage,
- Recrutement d'un apprenti BP JEPS.

Statut de l'arbitrage : 17 clubs sont en infraction au 31/08/2022 (niveau District). Ils doivent régulariser leur situation avant le 28/02/2023.

3° Les clubs. (JF.Selle)

Notre projet Trajectoire 2024 repose sur la volonté de « faire des clubs de vrais partenaires du District » en les associant à nos projets et en les consultant. Parmi les actions majeures :

- Réseau RTJ partenaires... plan d'actions Foot féminin...plan de relance de l'arbitrage,
- Resserrer nos liens avec les clubs :
 - Groupes de travail sur des thématiques à définir,
 - Réunions de secteurs,
 - Relancer le Groupe miroir,

Plusieurs innovations vont voir le jour cette saison :

- Visios TACTI FOOT,
- **Démarche Mixité-Parité** → mise en place d'un plan d'actions,
- Création d'une « **Conférence des Présidents** » pour faciliter les échanges
- **Projet « coup de pouce »**, pour accompagner les clubs dans leur projet. Les thèmes privilégiés concernent le PEF. Une somme sera dédiée chaque année en fonction des résultats financiers du District. Pour 2022/2023, 3 K€ seront affectés au dispositif,
- **Équipe type du District** → nouveau partenariat avec Charente Libre pour valoriser nos équipes et nos joueurs de D1 et D2.

Intervention de Jean Dupeyrat (Président du CDOS 16)

Le Président du CDOS intervient sur trois sujets : le Pass sport, le dispositif guide asso et le harcèlement dans le monde du sport.

Le Président remercie les intervenants et le Président du CDOS 16. Il déclare close l'assemblée générale ordinaire et ouvre l'assemblée financière.

3° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Comptes financiers 2021/2022

David Ferrand, trésorier général, présente les comptes financiers de la saison 2021/2022 en abordant les points suivants :

Contexte d'arrêté des comptes

- Saison dite « normale » post COVID,
- Aides de l'État sur la période de l'été 2021,
- Indisponibilité du stade Lebon (impact sur finales coupes et championnats),
- Mouvement de personnels : Arrivée de Jonathan Blondy, retraite Béatrice Goncalvès, départ non prévu de Véronique Rovère.

Aides exceptionnelles reçues

- Chômage partiel reçu et aides sociales reçues : 6 302 €,
- Fonds de solidarité : 3 728 €,

Principaux indicateurs au 30/06/2022

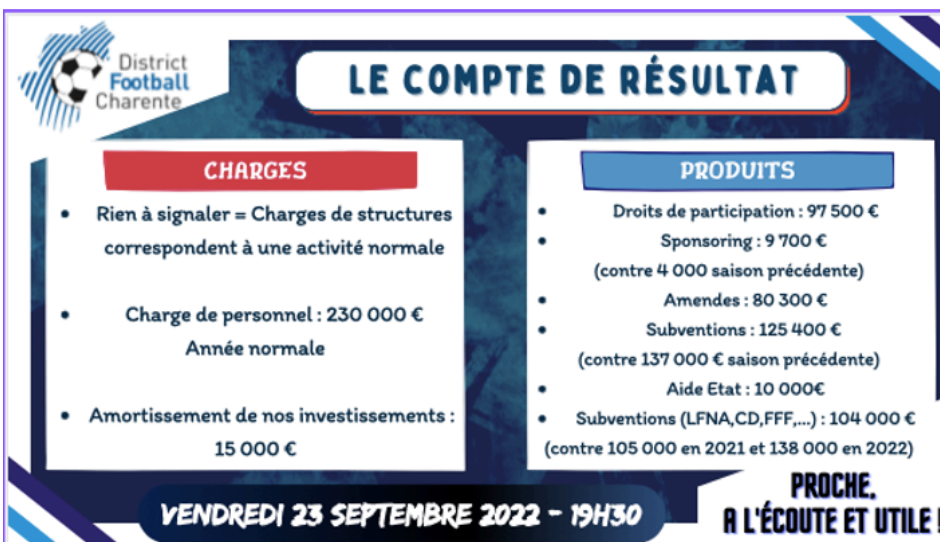
- Fonds associatif : 310 363 €,
- Trésorerie excédentaire,
- Résultat d'exploitation négatif : - 13 802 € (cf alinéa remarques* ci-après),
- Résultat comptable positif : 4 608,85 €.



LE BILAN	
ACTIF	PASSIF
<ul style="list-style-type: none"> INVESTISSEMENT : 6 000 € STOCK : 25 000 € CREANCES CLUB : 36 000 € TRESORERIE : 247 000 € 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds associatifs : 310 363 € Prêts : 72 000 € (Dont 48 000 COVID) Dotations manifestations : 15 000 € Aucune dette en retard à ce jour

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 - 19H30

PROCHE, A L'ÉCOUTE ET UTILE !



LE COMPTE DE RÉSULTAT	
CHARGES	PRODUITS
<ul style="list-style-type: none"> Rien à signaler = Charges de structures correspondent à une activité normale Charge de personnel : 230 000 € Année normale Amortissement de nos investissements : 15 000 € 	<ul style="list-style-type: none"> Droits de participation : 97 500 € Sponsoring : 9 700 € (contre 4 000 saison précédente) Amendes : 80 300 € Subventions : 125 400 € (contre 137 000 € saison précédente) Aide Etat : 10 000 € Subventions (LFNA, CD, FFF, ...): 104 000 € (contre 105 000 en 2021 et 138 000 en 2022)

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 - 19H30

PROCHE, A L'ÉCOUTE ET UTILE !

* **Remarques** : la délocalisation de certaines finales (compte tenu de l'indisponibilité du stade Lebon) a privé le District de recettes importantes, impactant ainsi fortement le résultat d'exploitation. En outre un litige fournisseurs sur la JND (Journée Nationale des Débutants) a généré une perte imprévue importante (4,7 K) qui impacte le résultat final.

Synthèse. « *La gestion du District est saine, fidèle à nos engagements d'aide et de soutien aux clubs et nous permet d'assurer notre avenir au profit des clubs et des licenciés* ».

Lecture du rapport du commissaire aux comptes

Matthew Grace (cabinet Coriolis AEC) Commissaire aux comptes lit son rapport. Il certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les clubs sont invités à se prononcer sur les comptes de la saison 2021-2022.

Résultat du vote : **POUR : 495 voix, CONTRE : 6 voix.**
Les comptes 2021/2022 sont validés par **98,80 % des voix.**

Affectation du résultat 2021/2022

Le Trésorier général indique que le Comité de direction propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2021/2022 (+ 4 608,85 €) au « Fonds associatif ».

Les clubs sont invités à se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021-2022.

Résultat du vote : **POUR : 486 voix, CONTRE : 14 voix.**
L'affectation du résultat 2021/2022 est validée par **97,20 % des voix.**

Mandat du commissaire aux comptes

Le mandat du cabinet Coriolis arrive à son échéance. Le Comité de direction propose de le renouveler pour un nouveau mandat de 6 ans, soit jusqu'en 2028.

Les clubs sont invités à se prononcer sur le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

Résultat du vote : **POUR : 472 voix, CONTRE : 23 voix.**
Le renouvellement du mandat du cabinet Coriolis est validé par **95,35 % des voix.**

Budget prévisionnel 2022/2023

BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 2023	
LES CHARGES	
31 500 €	ACHATS
17 100 €	SERVICE EXTERIEURS
54 400 €	AUTRES SERVICES
7 200 €	IMPOTS ET TAXES
235 000 €	CHARGES DE PERSONNEL
15 000 €	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS
TOTAL	370 700 €

POINTS D'ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser les dépenses et assurer un suivi mensuel de la gestion financière de la structure

BUDGET PREVISIONNEL 2022 / 2023	
LES PRODUITS	
17 500 €	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES
120 000 €	SUBVENTIONS
189 000 €	D'EXPLOITATION
41 100 €	TRANSFERTS DE CHARGE
TOTAL	370 700 €

POINTS D'ATTENTION
<ul style="list-style-type: none"> Assurer un suivi des subventions, et du nombre de licenciés, ayant un impact direct sur les finances du district

Les clubs sont invités à se prononcer sur le budget prévisionnel 2022-2023.

Résultat du vote : **POUR : 495 voix, CONTRE : 12 voix.**
Le budget prévisionnel saison 2022-2023 est adopté par 97,63 % des voix.

Intervention de Louis-Henri Groussier (Crédit Agricole Charente-Périgord)

Le représentant du **Crédit Agricole** dit son plaisir de participer à cette AG. Il rappelle que le partenariat entre le Crédit Agricole et le monde du football est historique et de longue date, puisque remontant à près de 50 ans. Il précise également les différents dispositifs d'aide du Crédit Agricole au plan local pour soutenir le développement associatif de notre territoire.

Remise de récompenses

Louis-Henri Groussier et David Ferrand remettent ensuite les diplômes aux champions et vainqueurs de coupes.

Festival U13

- ASJ. Soyaux (F),
- UA. Cognac (G).

Coupes Jeunes

- U13 secondaire : UA.Cognac,
- U13 principale : AS St Yrieix,
- U15 : Coqs Rouges Mansle,
- U16/U18 : Alliance Foot 3B

Coupe des 2 Charentes Féminines à 8 : CO La Couronne.

Critérium à 7 : La Roche Rivières FC Tardoire (C).

Championnats Seniors (Champions Div's)

- 1^{ère} division : AS St Yrieix,
- 2^e division : US. Lessac,
- 3^e division : AS. Bel Air Angoulême,
- 4^e division : FC St Hilaire de Barbezieux,
- 5^e division : US. Chasseneuil (C).

Coupes Seniors

- Coupe des réserves Crédit Agricole - Trophée Pierre Labonne : AS St Yrieix (C),
- Coupe du District Crédit Agricole - Trophée Jacky Debris : US.Bouex,
- Coupe de la Charente Crédit Agricole - Trophée Maurice Brachet : Alliance Foot 3B (B).

Le Président félicite ces clubs pour leurs excellents résultats.

Il déclare l'AG financière close et ouvre la partie finale de l'assemblée générale.

4° CONCLUSION

Sondages auprès des clubs

Le Président évoque avec les clubs deux questions qui n'ont que **valeur de sondage pour alimenter la réflexion du Comité de direction.**

1° Tenue d'une ou deux AG par saison

La question posée est de savoir si les clubs sont favorables à une ou deux AG par saison. En effet nombreux sont les clubs à considérer que la tenue de deux AG par saison est contraignante.

Résultat du sondage : 1 AG : 495 voix, 2 AG : 3 voix.

Le Président prend acte de cette tendance lourde (**99,39 % pour 1 seule AG par saison**) et annonce qu'il consultera ultérieurement les clubs pour affiner les scénarios possibles.

2° Thèmes de réflexion

Le Président présente des **sujets de réflexion pour la saison** à venir et demande aux clubs ceux qui leur semblent prioritaires.

- *La pyramide des compétitions,*
- *La communication entre clubs et District,*
- *Valorisation de l'engagement bénévole,*
- *L'arbitrage.*

Résultat du sondage :

- *1^{er} : Valorisation de l'engagement bénévole : 28,57 %,*
- *2^e : La pyramide des compétitions : 25,14 %,*
- *3^e : La communication entre clubs et District : 23,43 %*
- *4^e : L'arbitrage : 22,87 %*

Le Président note que les résultats sont serrés, ce qui prouve que les problématiques sont multiples. Les thèmes seront traités en fonction de l'appétence des clubs à s'y engager, mais **celui de la pyramide des compétitions est prioritaire.**

Compte tenu des réactions provoquées par le sujet du foot à 7 chez les jeunes, un autre sondage est proposé sur ce thème. La question posée : **pensez-vous qu'une réflexion sur le foot à 7 chez les jeunes est nécessaire ?**

Résultat du sondage : OUI : 363 (74,39%), NON : 125.

Intervention des personnalités

Valérie Hébré et Bernard Vaillant représentants la LFNA interviennent sur plusieurs thèmes : le renforcement de l'équipe technique départementale avec le recrutement prévu d'un(e) CDT en remplacement de Vanessa Juge qui a réintégré ses missions à la Ligue en juin 2023, le soutien au développement des infrastructures, l'employabilité (services civiques, apprentissage, BMF...). Ils évoquent aussi les priorités de la Ligue : le soutien au développement de l'arbitrage (nous allons être en grande difficulté si nous ne réagissons pas) et le soutien au développement du football féminin (dirigeantes, éducatrices, école de football féminine).

Conclusion du Président

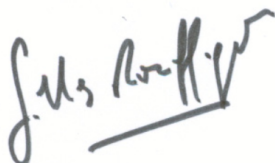
Gilles Rouffignat adresse un triple et grand MERCI à tous les clubs et participants pour leur présence, à Jean-François Selle pour sa co-animation, à toutes celles et tous ceux qui ont aidé à préparer cette AG pour qu'elle soit une réussite.

Il conclut en rappelant trois idées fortes de l'assemblée générale :

- *Un chiffre : **11,23%**, l'augmentation du nombre de licenciés qui nous fait rattraper le retard dû au COVID. Il faut continuer nos efforts,*
- *Une volonté : **être toujours + proche + à l'écoute + utile**. C'est notre ligne de conduite.*
- *Une conviction : si nous voulons réussir ensemble, **faire des clubs de VRAIS partenaires du District** en les associant à nos projets et à nos réflexions.*

La date et le lieu de l'assemblée générale 2023 reste à définir en fonction de la réponse au 1^{er} sondage fait ce soir et aux réflexions qui en suivront.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

